

Cayenne, le mardi 21 novembre 2017

## **COMMUNIQUE de PRESSE**

### **Remise** **Certificat Européen de Sécurité Aéroportuaire**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Guyane organise la cérémonie de remise du Certificat Européen de Sécurité Aéroportuaire

**Vendredi 24 novembre, à 16 heures**  
**À l'Hôtel Consulaire**  
**Place de l'Esplanade, à Cayenne**  
**(Salle de la Cafétéria au 1er étage)**

L'exploitant aéroportuaire qu'est la CCI Guyane voit certaines de ses missions s'étendre. Il devient le « *chef d'orchestre* » de la sécurité des plates-formes. Il est au cœur du processus. Afin de mettre en œuvre ces nouvelles exigences, l'Aéroport Cayenne Félix-Eboué, à l'instar des autres aéroports européens, s'est engagé dans un processus de conversion de son certificat de sécurité aéroportuaire national en certificat européen.

Désormais responsable de la surveillance des obstacles, de l'évaluation du péril animalier ou encore des activités dangereuses, l'exploitant occupe un rôle plus important qu'auparavant. Il est le garant de la prévention des incendies, de la coordination des secours, de l'usage de l'alcool et de substances psychoactives, du programme de formation et enfin du contrôle des compétences pour l'ensemble des intervenants de l'aéroport.

C'est également à lui que revient la charge de contrôler la conformité de l'exploitation de l'aéroport.

Cette certification hisse l'Aéroport Cayenne-Félix-Eboué au plus haut niveau des standards de la sécurité aéronautique européenne.

**Pour plus d'informations, et d'autres informations encore, rendez-vous sur notre site internet**  
**[www.guyane.cci.fr](http://www.guyane.cci.fr)**

**Contact-presse :**

Pôle Communication  
Tél. : 0594 29 96 29 - Fax. : 0594 29 97 27